

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nicole JANNIN. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Monsieur Philippe VERNET. Madame Gisèle FINLAY est secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 / le CM décide à l'unanimité de verser à Madame MARGUIER, accompagnatrice des enfants scolarisés à Mamirolle, une indemnité kilométrique de 0.35 € par kilomètre pour l'année scolaire 2003-2004

2 / Le CM décide à l'unanimité d'adhérer au contrat d'assurance groupe pour le personnel communal à compter de janvier 2004 proposé par l'assureur CNP ASSURANCES.

3 / Le CM décide de se réunir à nouveau pour approfondir le projet du dépôt classe II du BTP, avant de prendre sa décision.

4 / Le CM approuve à l'unanimité le plan de financement de l'étude du schéma directeur d'assainissement, à savoir :

Coût total de l'opération	11 743.13 €	100 %
Subvention Conseil Général	2 348.63 €	20 %
Subvention Agence de l'Eau	7 045.88 €	60 %
Part communale	2 348.62 €	20 %

5 / Afin de passer les écritures pour l'amortissement des biens en M49 (budget assainissement), le CM décide à l'unanimité d'appliquer la somme de 6 € sur le compte 681 prise sur le suréquilibre de fonctionnement.

INFORMATIONS

1. La commune de Saône prévoit la construction d'une chambre funéraire.
2. Le CM a donné son accord de principe pour le projet intercommunal de courts de tennis couverts et salle multi-sports de raquettes.